

simulation versement de dividende Barême IR vs Flat Tax

Par **benbbe**, le **04/06/2020** à **14:27**

Hello;

J'ai une question, à vous poser, concernant la simulation de versement des dividendes.

en effet, j'ai un revenu annuel de 20000 €, moi et mon conjointe. Sachat que nous avons 2 enfants et nous sommes mariés.

J'ai une société SASU, dans laquelle j'ai fait un bénéfice de 145000€ l'année dernière, que je souhaite me verser en dividendes.

Quelle est la configuration idéale pour moi? en Barême IR ou en Flat Tax ?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **04/06/2020** à **15:45**

Bonjour

Vous êtes concernés par les tranches de revenu de 10 064 € à 25 659 € : soit 15 595 € imposée à 11 % : $15\,595\text{ €} \times 11\% = 1\,715,45\text{ €}$ et tranche de revenu de 25 659 € à 73 369 € imposée à 30 % : soit 6 341 € (obtenu en effectuant le calcul $32\,000 - 25\,659$) $\times 30\% = 1\,902,3\text{ €}$

Vos dividendes perçus en 2020 sont imposés au taux global de 30 % prélèvements sociaux inclus. Ce taux inclut 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

Préférer la déclaration vous permet en outre de bénéficier d'un abattement de 40 % et de la déductibilité partielle de la CSG à hauteur de 6,8 %.

Mais compte du montant que vous indiquez, il me semble plus intéressant pour vous, d'opter pour la taxe libératoire.